

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte de gestion 2015
- Vote du compte administratif 2015
- Affectation du résultat 2015
- Vote des taxes
- Vote du budget primitif 2016 de la commune
- Reconduction du contrat d'Amélie PAQUET
- Questions diverses

NOMBRE DE MEMBRES

-Afférents au Conseil Municipal : 11 - En exercice : 11 - Ayant pris part à la délibération : 7

- 10 voix pour
- 0 abstention
- 0 voix contre

Date de la convocation : 15 mars 2016

Date d'affichage : 15 mars 2016

L'an deux mille seize, le 31 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DESIREST Philippe, Maire.

Présents : Mesdames TRANCHANT Chantal, LOOP Dominique, HINARD Ingrid, et Messieurs BARBIER Patrice, Monsieur ZION Jean-Pierre, Monsieur LEDE Dominique, MOUNAIX Patrick, LECHEVIN Cédric et JANET Benoit.

Absents excusés : DE ARAUJO Cathy

Secrétaire de séance : Madame LOOP Dominique

Approbation du compte de gestion 2015

Mr le Maire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le conseil municipal décide en conséquence à l'unanimité de voter les virements de crédits ci-dessus.

Vote du compte administratif 2015

Mr le Maire présente le compte administratif 2015.

Mr MOUNAIX met au vote le compte administratif 2015. Le conseil Municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2015 qui s'établit comme suit :

Fonctionnement	dépenses 2015	- 233 236.48 €
	Recettes 2015	+ 266 159.28 €
	Résultats reportés 2014	+ 21 841.96 €
	Résultat de fonctionnement 2015	+ 54 764.76 €

Investissement	dépenses 2015	- 40 809.57 €
	Recettes 2015	+ 66 446.73 €
	Résultats reportés 2014	- 24 557.88 €
	Résultat d'investissement 2015	+ 1 079.28 €

Affectation du résultat 2015

Mr le Maire propose l'affectation du résultat 2015 de la manière suivante :

001 – recettes d'investissement	+ 1 079.28 €
002 - excédents de fonctionnement	+ 54 764.76 €

Vote des taxes

Mr le Maire présente l'état des 4 taxes pour l'année 2016.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la stabilité des taux communaux à savoir

Taxe d'habitation	16 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	21.10 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	47.99 %

Ce qui donnera un produit attendu de 110 778 €.

Vote du Budget primitif 2016

Mr le Maire présente le budget primitif 2016.

Après débat, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2016 qui s'équilibre de la manière suivante :

Section de Fonctionnement	dépenses	263 951 €
	Recettes	263 951 €
Section d'Investissement	dépenses	65 380 €
	Recettes	65 380 €

Reconduction du contrat d'Amélie PAQUET

Mr le maire informe que le contrat de madame Amélie PAQUET arrive à son terme. Madame Amélie PAQUET donne satisfaction dans son travail.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler le contrat de madame Amélie PAQUET pour la 3^{ème} année consécutive.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 30.